

MOTS CLÉS

OTAN

Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Cette alliance militaire regroupe depuis 1949, Les États-Unis, le Canada, leurs alliés en Europe occidentale et la Turquie, afin d'organiser la défense de l'Occident contre une éventuelle agression soviétique.

DROIT D'INGÉRENCE HUMANITAIRE

Apparue pendant la guerre du Biafra (1967-1970), cette notion défend l'idée que certaines situations exceptionnelles (famines, épidémies, génocides...) peuvent justifier la remise en cause de la souveraineté et autoriser des forces internationales à intervenir dans les affaires intérieures d'un État.

Les partisans de cette idée la justifient au nom de la *Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen* ; mais beaucoup y voient du néocolonialisme.

MONDIALISATION

Processus de constitution d'un marché universel : les espaces économiques nationaux laissent place à un espace mondial intégré. C'est l'image du « village planétaire », l'idée d'un « système monde ». La mondialisation tend à redistribuer richesses et travail, intensifie les échanges internationaux et favorise le développement des régions intégrées.

Les altermondialistes lui reprochent d'aggraver les inégalités, de déstabiliser les sociétés traditionnelles et d'ignorer les problèmes sociaux ; ils proposent un développement plus égalitaire, respectueux des droits de l'homme et de l'environnement.

FONDAMENTALISME

Attachement strict aux principes originels (ou fondements) d'une doctrine, souvent religieuse.

En conséquence, les fondamentalistes rejettent toutes formes d'innovations ou d'évolutions de leur doctrine, des rites, des mœurs ou usage.

Radicaux, ils peuvent se montrer violents.

À la recherche d'un nouvel ordre mondial

En 1991, l'URSS disparaît au moment où la Chine se dote d'une économie plus ouverte aux valeurs du capitalisme. Avec le recul du communisme, la guerre froide prend fin et l'espoir de voir s'instaurer un nouvel ordre mondial pacifié naît. Mais de nouveaux dangers apparaissent, qui obligent le monde à trouver des solutions pour les contenir.



Drapeau de l'OTAN.

La fin de la bipolarisation

Dans les années 1980, l'URSS semble plus forte que jamais. Mais sa puissance est un leurre. Maintenir son influence lui coûte cher, et ses alliés rejettent son modèle. Celui-ci est même contesté de l'intérieur : la dictature étouffe les initiatives et les retards économiques s'accroissent. Le pays n'arrive même plus à suivre la course aux armements. À partir de 1985, Mikhaïl Gorbatchev tente de réformer le système en menant une politique de « restructuration » de l'économie (perestroïka) et de « transparence » politique (glasnost). Pour diminuer les dépenses militaires, il cherche à apaiser les tensions

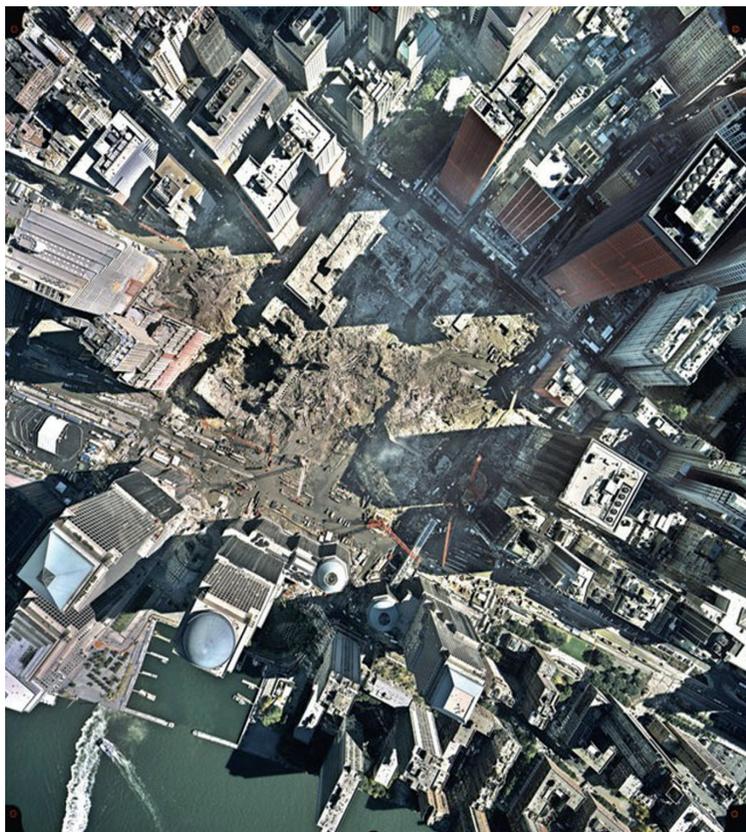
internationales. Mais les peuples profitent de la liberté de parole concédée pour se révolter : symbole de la bipolarisation du monde, le mur de Berlin tombe en 1989 ; deux ans plus tard, l'URSS disparaît. En Europe, la Russie n'est plus qu'une puissance moyenne et les anciens États communistes rejoignent l'Union européenne et l'OTAN. Dans d'autres régions du monde, la fin de la guerre froide permet de régler des problèmes anciens : en Afrique du Sud, l'apartheid prend fin. Les pays du tiers monde qui se réclamaient du socialisme pendant la guerre froide y renoncent. Les États-Unis n'ont plus d'adversaire majeur. Militairement, ils sont plus puissants que jamais ; économiquement et culturellement, leur modèle s'exporte. Le monde semble s'américaniser.

Un nouveau désordre mondial

Seuls « gendarmes du monde », les États-Unis tentent de diffuser leurs modèles économique et politique. Ils interviennent en Irak

(2003) pour y imposer la démocratie, ou en Yougoslavie (1992-1995) par le biais de l'OTAN pour y rétablir la paix ; mais ils suscitent des réactions de rejet et peinent à atteindre leurs objectifs. De fait, c'est plutôt le désordre qui règne. De nouvelles guerres ensanglantent le monde (Afghanistan, Kosovo). En 1994, un génocide déchire le Rwanda. Le conflit israélo-palestinien est plus meurtrier que jamais. Le nombre de pays dotés de l'arme nucléaire s'accroît, tandis que le terrorisme devient un problème majeur : arme des faibles, il permet à des organisations sans grands moyens de faire beaucoup de dégâts et de marquer les esprits. Le « nouveau désordre mondial » contraste avec l'intégration toujours plus poussée des économies, renforçant l'impression que les gouvernements n'ont plus beaucoup de prise sur

les évolutions majeures. Parce qu'elle crée de nouvelles inégalités, la **mondialisation est dénoncée** comme source de mille maux et **l'hégémonie américaine est critiquée**. Des mouvements altermondialistes préconisant de nouvelles formes de développement multiplient les manifestations. Au nom de l'Islam et de ses traditions, les **fondamentalistes musulmans s'attaquent** aux Occidentaux, les accusant d'opprimer leurs peuples. Ils s'appuient sur les **conflits israélo-palestiniens**, sur les interventions militaires américaines au Moyen Orient et sur les discriminations dont les musulmans peuvent souffrir dans de nombreux pays pour justifier les attentats qu'ils fomentent. Ils plongent des pays (Algérie) dans de dramatiques guerres civiles. Le 11 septembre 2001, l'organisation Al-Qaïda frappe les États-Unis chez eux. Londres et Madrid sont également touchés par des attentats.



Vue aérienne de Ground zero, après les attentats des tours jumelles du World Trade Center le 11 septembre 2001.

Réformer les instances internationales ?

Contre les nouveaux désordres, les Européens poursuivent la construction européenne afin d'étendre et de renforcer l'espace de paix et de prospérité que représente l'Union européenne. Sur ce modèle communautaire, d'autres régions du monde optent pour des **stratégies de renforcement des liens régionaux** : Mercosur entre certains pays de l'Amérique du Sud (Argentine, Uruguay, Brésil, Paraguay) ou l'Alena, accord de libre-échange entre le Mexique, le Canada et les États-Unis (1994).

Au niveau mondial, **on essaie de réformer les institutions internationales**, notamment l'ONU. Des projets pour rééquilibrer le Conseil de Sécurité en

accordant le statut de membre permanent de l'ONU à des puissances régionales (Inde, Brésil, Afrique du Sud) sont avancés. L'idée d'un « droit d'ingérence humanitaire » est proposée. Depuis 2002, une cour pénale internationale (TPI) représente une ébauche de justice internationale. Un groupe composé des 20 États les plus puissants (G20) se met en place : il se réunit régulièrement pour aborder les grands problèmes.

Face aux dérèglements écologiques, les Nations adoptent des protocoles de lutte commune (conférence de Kyoto, 1997), mais les pays les plus importants (États-Unis, Chine) refusent de les ratifier. Toutes ces évolutions n'en sont qu'à leurs débuts, et n'ont pas encore beaucoup d'effets concrets. ●

TROIS ARTICLES DU MONDE À CONSULTER

• **La difficile réforme des institutions internationales** p. 39
(27 mars 2008.)

• **Sommet de l'ONU : Kofi Annan et Georges Bush appellent à une réforme vitale** p. 39-40
(14 septembre 2005.)

• **Kofi Annan présente un projet de réforme de l'ONU** p. 40-41
(lemonde.fr, 20 mars 2005.)

DATES CLÉS

1991

Effondrement de l'URSS ; fin du Pacte de Varsovie (organisation militaire du bloc soviétique fondée en 1955).

1992

Traité de Maastricht qui entre en vigueur le 1^{er} novembre 1993. Il vise notamment la création d'une Banque centrale européenne et d'une monnaie unique (l'euro), ainsi que la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune.

1993

Accord de libre échange USA-Canada-Mexique (Alena).

1994

Génocide au Rwanda.

1995

Fin de la guerre des Balkans ; création de l'OMC.

1999

Adhésion de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchéquie à l'OTAN.

2001

Attentats du 11 septembre à New-York ; adhésion de la Chine à l'OMC.

2003

Intervention américaine en Irak.

2004

Attentats à Madrid ; entrée de dix États d'Europe de l'Est dans l'Union européenne.

2005

La France et les Pays-Bas votent « Non » au Traité de constitution européenne (TCE) ; attentats à Londres.

2007

Traité de Lisbonne, dont l'objectif est de permettre à l'Union européenne de disposer d'institutions modernes et de meilleures méthodes de travail pour relever efficacement les défis du monde d'aujourd'hui.

2008

Crise financière.

NOTIONS CLÉS

TRIADE

Terme qui désigne les trois pôles économiques dominant dans le monde, centres d'impulsions politiques et économiques majeurs : les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

VILLE-MONDE

Agglomération qui exerce des fonctions stratégiques à l'échelle de la planète. Son rayonnement est à l'échelle mondiale. Elle concentre les fonctions de commandement économiques (sièges sociaux, banques, marchés boursiers), les laboratoires de recherche et formation supérieure (universités) ; elle polarise des flux de toutes natures qui entretiennent sa puissance (marchandises, capitaux, populations, informations) ; elle est reliée au monde par de nombreux réseaux de communications. New-York, Londres, Paris, Hong-Kong, Singapour et Tokyo sont les six villes-monde les plus importantes.

PILIER DE LA PUISSANCE AMÉRICAINE

Les États-Unis maintiennent leur puissance grâce à quelques moyens qui touchent les domaines suivants :

- militaire : ils possèdent l'arme atomique et ont la seule armée capable d'intervenir sur tous les points du globe. L'OTAN, le pacte de Bagdad, le traité de Rio d'assistance réciproque interaméricaine, lui assurent le soutien de nombreux alliés ;
- politique : ils occupent le siège de membre permanent de l'ONU et disposent du droit de veto ;
- économique : leur position est renforcée avec le dollar, les firmes multinationales, les marchés boursiers qui drainent les capitaux (Wall Street, Nasdaq) ;
- culturel : ils exercent une forte influence dans le monde avec leur langue, leurs médias (CNN), le cinéma (Hollywood) et ses artistes... ;
- recherche : leurs laboratoires bien équipés et leurs universités attirent les plus grands chercheurs (brain drain).

Composition : le monde depuis 1991, un nouvel ordre international ?



Wall Street, l'un des symboles de la puissance économique américaine

L'analyse du sujet

Il s'agit de décrire la situation mondiale dans tous ses aspects (politiques, culturels économiques...) pour en définir les caractéristiques : multipolaire, mondialisée, occidentalisée...

La problématique

Ce nouvel ordre est-il plus pacifié que pendant la guerre froide ? Vainqueurs de l'affrontement avec l'URSS, les États-Unis sont-ils hégémoniques ?

Le plan et les thèmes

Le plan peut être antithétique pour opposer la réalité d'un ordre dominé par les États-Unis aux limites de cette domination. Une approche thématique est cependant préférable afin d'analyser successivement l'ordre politique (domination américaine), la compétition économique (dominée par la Triade),

puis l'américanisation contestée de la planète. On peut aussi combiner les approches de la façon suivante.

Dans un premier temps, on présente la puissance américaine à travers l'ordre politique qu'elle veut imposer, l'influence économique qu'elle exerce et l'attractivité de son modèle culturel.

Dans un deuxième temps, on peut étudier la mise en place de l'ordre multipolaire dans le cadre de l'ONU, ou autour de centres d'impulsion économique et technique (Triade et villes-monde).

Un troisième temps peut être consacré aux nouveaux désordres qui remettent en cause l'organi-

sation de monde contemporain : les conflits locaux (Palestine, Afghanistan), les réactions identitaires des peuples menacés qui nourrissent le terrorisme international, les critiques émises par les mouvements altermondialistes ou écologistes.

Les repères essentiels

Les grands ensembles régionaux : l'Union européenne et la Méditerranée ; l'Alena ; l'asean (Asie du sud-est) associée au Japon et à la Chine ; l'Amérique du Sud centrée sur le Mercosur ; le monde arabe (Afrique du Nord et Proche-Orient) ; l'Inde.

Sur ce fond s'impose la Triade (États-Unis, dorsale européenne et mégapole japonaise). ●

Ce qu'il ne faut pas faire

- Limiter l'analyse au seul ordre politique.
- Suivre un plan chronologique (la période est trop courte et on manque de recul).

SUJETS TOMBÉS AU BAC SUR LE THÈME DU NOUVEL ORDRE MONDIAL

Composition :

- Le monde depuis 1991 : un nouvel ordre international ? (Métropole, 2007)
- Les relations internationales de 1975 à 2003 (Asie, 2009)
- Ordre ou désordre mondial depuis le début des années 1970 (Polynésie, 2005)

Étude d'un ensemble documentaire

- Le tournant des années 1990 : une rupture dans les relations internationales (Antilles, 2007)
- Les années 1970 : un tournant dans la situation internationale (Inde, 2006)

Étude d'un document historique

- Un nouvel ordre mondial ? Discours de G. Bush (Inde, 2005)

La difficile réforme des institutions internationales

Réformes

Selon l'Élysée, la France et le Royaume-Uni ont la même approche pour réformer les institutions internationales – Conseil de sécurité de l'ONU, Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale – et ouvrir le G8 à la Chine, à l'Inde, à l'Afrique du Sud, au Brésil et au Mexique.

Institutions financières

Le FMI commence à muscler sa fonction de surveillance, après avoir été inaudible dans la crise des subprimes. La Banque mondiale a introduit le financement de la protection de l'environnement dans son action en faveur du développement.

Représentativité

La vraie réforme de ces institutions sera celle de leur représentati-

tivité. Les assemblées du FMI et de la Banque mondiale, à la mi-avril, seront l'occasion de tester la bonne volonté du couple franco-britannique, pour l'instant d'accord pour céder une partie

de leurs voix afin d'accroître celles des pays émergents.

G8

L'élargissement du G8 ne fait pas l'unanimité, comme l'analyse

son fondateur, Valéry Giscard d'Estaing, qui juge que « treize, c'est trop pour être efficace et pas assez pour être représentatif ».

(27 mars 2008)

POURQUOI CET ARTICLE ?

Cet article, bref, permet surtout de **classer les enjeux du « nouvel ordre mondial »**, que ce soit aux niveaux politique (réforme du Conseil de sécurité), économique (rôle du FMI et de la Banque mondiale), écologique (quelles instances pour imposer des réglementations assurant un développement durable ?), ou concernant la représentativité des instances, l'efficacité des organisations et les objectifs à atteindre.

Le texte évalue le nouvel équilibre des forces dans le monde. De bipolaire (opposition États-Unis-URSS), il est devenu multipolaire avec quelques Grands incontournables : les États-Unis, l'Union européenne (incarnée par la Grande-Bretagne et la France), la Chine (en passe de devenir la première puissance économique mondiale), l'Inde (1 milliard d'habitants), le Brésil, l'Afrique du Sud (puissances régionales), le Japon et l'Allemagne. Les réformes posent la plupart du temps de grandes difficultés pour être admises, et le texte

en identifie certaines raisons : – « la bonne volonté du couple franco-britannique » pose la question de la résistance des pays bénéficiaires de pouvoirs. Les membres permanents du Conseil de sécurité accepteront-ils de les partager ou d'y renoncer ? ; – la non-unanimité pour élargir le G8 renvoie aux intérêts divergents de tous les pays. Dans le cadre d'un devoir, on peut ainsi soulever la problématique suivante : le G20 est-il un organisme trop lourd pour être efficace ?

Sommet de l'ONU : Kofi Annan et Georges Bush appellent à une réforme vitale

Le Premier ministre suédois, Göran Persson, a ouvert, mercredi matin 14 septembre à New York, le plus grand sommet de l'histoire destiné à réformer l'ONU à l'occasion du 60^e anniversaire de sa création et à stimuler la lutte contre la pauvreté. M. Persson préside ce sommet de trois jours, car c'est son compatriote, Jan Eliasson, qui assume depuis mardi la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies pour sa 60^e session.

Le président gabonais, Omar Bongo, a succédé à la tribune à M. Persson, le Gabon ayant

assumé la présidence de la précédente session, par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, Jean Ping. C'est ensuite le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui a prononcé un discours, suivi par le président américain, George W. Bush, en qualité de représentant du pays hôte.

Kofi Annan a prononcé un vibrant plaidoyer pour la mise en œuvre de la réforme de l'ONU et pour une « action collective » face à la pauvreté et aux défis à la sécurité. « Que le défi consiste à maintenir la paix, consolider un pays,

promouvoir la démocratie ou répondre à des désastres naturels ou causés par l'homme, nous avons constaté que même les plus puissants d'entre nous ne peuvent réussir seuls », a-t-il déclaré dans son discours face aux représentants de quelque 170 pays, dont 150 chefs d'État ou de gouvernement.

« En même temps, a-t-il ajouté, nous ne pouvons pas réussir non plus sans le leadership des puissants et l'engagement de tous. C'est pourquoi il est vital d'avoir des Nations unies en bonne santé et efficaces. » C'est aussi pourquoi « cette ré-

forme est importante et doit se poursuivre [...] nous ne pouvons ignorer que faire face aux défis de notre époque requiert de l'action et cette action doit être collective si elle veut être efficace », a-t-il poursuivi.

Les dirigeants présents au sommet doivent adopter un document sur une réforme de l'ONU et sur une relance d'un effort global en faveur du développement, sur lequel leurs diplomates se sont mis d'accord en extremis, mardi. Ce document de trente-cinq pages, résultat d'un compromis obtenu après trois semaines d'un intense bras de fer diplo-

matique, est beaucoup moins à poursuivre les efforts pour aplanir les divergences sur les points encore manquants, comme le désarmement et la non-prolifération.

L'échec sur le TNP « inexcusable »

Sur ce dernier sujet, il a déploré que « l'intransigeance sur les positions de principe ait empêché un résultat », pour la seconde fois cette année après l'échec en mai d'une conférence d'un mois sur la revitalisation du Traité de non-prolifération nucléaire. « C'est inexcusable », a-t-il asséné. M. Annan a mis les dirigeants face à leur responsabilité d'appliquer les décisions contenues dans le document, soulignant qu'ils doivent se sentir liés par lui. « Pour la première fois, vous allez accepter, clairement et sans ambiguïté, votre responsabilité collective de protéger les populations des génocides, les crimes de guerre et contre l'humanité et le nettoyage ethnique », a-t-il dit. « Excellences, vous serez tenus d'agir si un autre Rwanda menace », leur a-t-il lancé.

« Vous condamnez le terrorisme sous toutes ses formes et quel qu'en soit le fondement », a-t-il ajouté. « Et vous allez marquer votre soutien à une stratégie qui garantisse que nous luttons contre le terrorisme de manière à renforcer la communauté internationale et affaiblir les terroristes et pas l'inverse », a-t-il ajouté dans une allusion apparente à la situation en Irak. Le président Bush, à la tribune, a commencé par remercier le monde pour l'aide apportée après le cyclone Katrina qui a ravagé une partie du sud des États-Unis. « Plus de 115 pays et près d'une douzaine d'organisations internationales ont offert de l'assistance », a déclaré le président américain. « À chaque pays, chaque province, chaque communauté à travers le monde qui se tient au côté du peuple américain dans ces moments de besoin, je présente les remerciements de ma nation », a-t-il ajouté.

« Éliminer les subventions agricoles »

George W. Bush a ensuite appelé, mercredi, à « éliminer les subventions agricoles » des pays riches. « Je relance aujourd'hui un défi que j'ai déjà lancé. Il nous faut travailler ensemble lors [du cycle de négociations commerciales multilatérales] de Doha pour éliminer les subventions agricoles qui perturbent les relations commerciales et ralentissent le développement », a déclaré M. Bush. « Aujourd'hui, j'élargis un peu plus ce défi en faisant cette promesse : les États-Unis sont prêts à éliminer toutes les barrières douanières, les subventions et autres obstacles pour libérer le flux des biens et services au fur et à mesure que d'autres pays en feront de même », a-t-il souligné.

Le nouveau cycle de négociations de libéralisation du commerce mondial, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dit cycle de Doha, est actuellement au point mort, notamment à cause de l'impasse sur les

subventions aux producteurs agricoles. Les ministres des 148 pays membres de l'OMC doivent se retrouver à la mi-décembre à Hongkong pour tenter de débloquer ces négociations. Le président américain a ensuite évoqué la nécessité d'un « partenariat international » pour lutter contre la grippe aviaire. « Si ce virus n'est pas combattu, il pourrait entraîner la première pandémie du XXI^e siècle », a déclaré M. Bush à la tribune des Nations unies. « Aujourd'hui, j'annonce un nouveau partenariat international sur la pandémie de la grippe aviaire », a-t-il dit. « Ce partenariat requiert que les pays faisant face à l'émergence (de la grippe aviaire) partagent immédiatement les informations dont ils disposent et des échantillons » avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-il précisé, en indiquant que « beaucoup de pays » avaient déjà rejoint cette mobilisation.

Le virus H5N1 de la grippe aviaire, qui s'est propagé dans les pays d'Asie du Sud-Est avant

d'apparaître en Sibérie, a tué au moins soixante personnes depuis 2003, notamment au Vietnam.

La question de la corruption a, par ailleurs, été évoquée par le président Bush. « L'ONU doit être forte et efficace, libre de toute corruption, et doit rendre des comptes aux peuples qu'elle sert », a-t-il déclaré. « Les Nations unies doivent faire preuve d'intégrité et être à la hauteur des normes qu'elle fixe pour les autres », a souligné le président américain, alors que l'organisation mondiale fait l'objet de vives critiques pour sa gestion du programme « Pétrole contre nourriture » en Irak. « Les réformes sur les institutions comprennent en général des mesures qui incluent des contrôles internes, identifient d'éventuelles réductions de coûts et s'assurent que les précieuses ressources (qui leur sont attribuées) soient utilisées dans le but prévu », a-t-il conclu. ■

(14 septembre 2005)

POURQUOI CET ARTICLE ?

Cet article est d'abord une bonne occasion de réviser **les principales institutions de l'ONU, telles qu'elles ont été fondées en 1945** (traité de San Francisco) et qui doivent être présentées dans un devoir portant sur ce sujet. On y retrouve : l'Assemblée générale qui réunit les délégués de chaque pays, le secrétaire général qui dirige l'organisation (il en détient le pouvoir exécutif), le Conseil de sécurité qui prend les décisions concernant le maintien de la paix, les organisations civiles (OMS, OMC, FMI, FAO, UNESCO...) spécialisées dans un domaine particulier (aide financière, agriculture ou culture). Il faut y ajouter la Cour internationale de Justice de la Haye et les casques bleus. Kofi Annan rappelle les

objectifs de l'organisation en une formule : « maintenir la paix, consolider un pays, promouvoir la démocratie », ce qui revient à œuvrer au désarmement, au développement de programmes d'entraide face aux catastrophes (Katrina), aux épidémies (comme le Sida) ou aux inégalités économiques (rôle de la CNUCED), et à lutter contre les dictatures ou la corruption. Elle a aussi pour mission de dénoncer les crimes contre l'humanité (exemple du Rwanda) dont la définition remonte à sa naissance (1945), et de contenir le terrorisme (Al-Qaïda) devenu nouveau fléau mondial depuis le 9 septembre 2001. Ici, il faut noter le paradoxe d'une organisation qui fonctionne selon des principes démocratiques (un pays, une voix ; la séparation des pouvoirs ; droits de l'homme), afin

de défendre les valeurs de la démocratie pluraliste tout en intégrant dans ses rangs des régimes qui ne les respectent pas (pays communistes comme la Chine) !

Cet article est ensuite **un moyen de définir les défis posés par le nouvel ordre mondial** et de les classer en vue de bâtir un plan de composition portant sur le monde après 1991 : 1. la sécurité collective ; 2. le nouvel ordre économique, 3. la coopération sanitaire, écologique ou d'urgence. Les exemples présentés permettent aussi de recenser les résistances aux changements, avec notamment l'égoïsme des États qui cherchent d'abord à préserver leurs intérêts, ou de conserver leurs privilèges comme le font les membres permanents du Conseil de sécurité, soucieux de garder l'usage du droit de veto.

Kofi Annan présente un projet de réforme de l'ONU

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a mis, lundi 21 mars, les dirigeants du monde devant leurs responsabilités, en leur enjoignant d'adopter en bloc, avant septembre, son projet de réforme de l'ONU et de lutte contre la pauvreté rendu public dimanche. « Les objectifs de développement du Millénaire [ODM] peuvent être atteints mais seulement si vous, les États membres, êtes prêts à adopter une série de décisions précises et concrètes cette année », a-t-il dit dans un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU. Évoquant le sommet mondial prévu du 14 au 16 septembre 2005 à New York, M. Annan a dit aux délégués : « Je vous présente mon rapport six mois avant cette réunion, de sorte que vos gouvernements aient tout le temps de l'étudier. Mon espoir est que les dirigeants du monde, lorsqu'ils viendront en septembre, soient prêts à prendre les décisions nécessaires. » « Et je souhaite qu'ils les adoptent en bloc », a-t-il ajouté en parlant de ses propositions.

Projet ambitieux

Le secrétaire général des Nations unies avait dévoilé, dimanche, un ambitieux projet de réformes de l'ONU et proposé un code d'entrée en guerre dans lequel le rôle central du Conseil de sécurité est réaffirmé. Dans un rapport de 62 pages, M. Annan rappelle avoir pris la décision de s'atteler à une vaste réforme de l'ONU après les profondes divisions constatées entre États membres au moment du déclenchement de la guerre en Irak. Il reprend à son compte l'idée de faire passer le Conseil de sécurité de 15 membres actuellement à 24, en soulignant la nécessité de le réformer « pour le rendre plus largement représentatif de la communauté internationale dans son entier, et des réalités géopolitiques d'aujourd'hui ». L'idée d'un conseil à 24 membres avait été formulée le 30 novembre

POURQUOI CET ARTICLE ?

Sur un thème semblable aux deux articles précédents et couvrant les mêmes chapitres, cet article présente **la question des réformes de l'ONU sur un plan plus institutionnel**. Il est intéressant de confronter les propositions du secrétaire général au projet initial de 1945. L'opération permet de mettre en évidence les transformations du monde de 1945 à nos jours. On s'appuiera sur deux axes qui peuvent être repris dans le cadre d'un travail de synthèse.

1. La révision des objectifs (2^e partie du texte). Trois thèmes se dégagent :
– la lutte contre le terrorisme qui renvoie aux menaces pesant sur

le monde depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York. Ce terrorisme peut aussi s'inscrire à l'intérieur d'un État dans le cadre d'un génocide par exemple, comme ce fut le cas au Rwanda ou dans les Balkans ;
– la mise en place d'un principe de prévention, qui pourrait être la reconnaissance d'un devoir d'ingérence dans les affaires intérieures d'un État ;
– l'aide à la sortie de guerre, pour aider les pays à se reconstruire.

2. La réforme des institutions (1^{re} partie du texte). Là aussi, trois axes se dessinent :
– la réforme du Conseil de sécurité par deux moyens : son élargissement à 24 et la recherche d'un nouvel équilibre

entre les membres permanents et les autres ;

– la mise en place de moyens d'action comme les « sanctions » ou les « réserves stratégiques » ;
– le toilettage de l'Assemblée ou de la Commission des droits de l'homme pour les rendre plus efficaces et en conformité avec les objectifs fixés.

La politique de relance consiste à favoriser la reprise économique par l'augmentation des dépenses publiques. Celles-ci peuvent servir à aider les ménages pour créer une demande de consommation. La déflation par la dette est la théorie selon laquelle la déflation (baisse des prix) entraîne une hausse de la valeur réelle des dettes, rendant plus difficile le remboursement des emprunts.

par un comité des sages international, qui avait proposé deux modèles à cette fin. Dans son texte, M. Annan ne tranche pas non plus en faveur d'une de ces deux options, prévoyant des répartitions différentes des sièges entre membres permanents et temporaires. Il encourage en revanche les États à se mettre d'accord « sur cette importante question avant le sommet de septembre 2005 ».

M. Annan souhaite aussi remplacer la Commission des droits de l'homme, très controversée en raison de l'entrisme pratiqué par des pays peu respectueux de ces droits, par un conseil plus restreint, avec un système d'élection réaménagé. Il propose également de revitaliser l'Assemblée générale, notamment en allégeant son calendrier et en rationalisant son travail, de toiletter la Charte de l'ONU et de supprimer des organes estimés obsolètes comme le comité d'état-major et le conseil de tutelle.

Davantage de sécurité

Dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande. Vers la sécurité humaine, le dévelop-

ment de la société et les droits de l'homme pour tous », le secrétaire général des Nations unies propose une définition universelle du terrorisme. Il demande aux dirigeants mondiaux d'approuver un texte qui « définisse les conditions d'usage de la force par la communauté internationale » et d'affirmer « leur volonté d'être guidé par lui quand il s'agira d'autoriser l'usage de la force ».

Ce texte devra réaffirmer « le rôle central du Conseil de sécurité des Nations unies, son droit de recourir à la force, y compris de manière préventive, pour préserver la paix et la sécurité internationales, y compris dans les cas de génocide, nettoyage ethnique et autres crimes contre l'humanité ». Il devra également examiner, avant d'autoriser l'usage de la force, « si la menace est effectivement sérieuse, si d'autres moyens que la force ne pourraient pas permettre de stopper la menace, si les moyens utilisés sont proportionnels à la menace et s'il y a une chance raisonnable de succès ».

M. Annan invite également les chefs d'État à approuver la création d'une « commission d'édification

de la paix », un organisme qui serait chargé d'aider les pays sortant d'un conflit à consolider la paix une fois celle-ci conclue.

Il souhaite aussi la création de « réserves stratégiques » pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU, un département qui souffre parfois de manque de financement et surtout de troupes. Il appelle également de ses vœux le « renforcement des capacités des États membres à imposer des sanctions ». Par ailleurs, M. Annan demande aux États membres de déclarer que « tout acte destiné à causer la mort ou de graves blessures à des civils ou à des non-combattants [...] dans le but d'intimider une population ou de forcer un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir quelque acte que ce soit, constitue un acte de terrorisme ».

Jusqu'ici, les tentatives de définir le terrorisme ont toujours échoué, les pays ne parvenant pas à s'accorder sur le point de savoir qui est un terroriste et qui est un combattant de la liberté. ●

(20 mars 2005)